



TITRE PROFESSIONNEL ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT



OBJECTIFS

- Réaliser des travaux d'installation de réseaux d'énergie en basse tension et des équipements en courants forts.
- Installer les réseaux de communication et les équipements en courants faibles, tel que matériels de sûreté (l'intrusion, l'incendie, le contrôle d'accès), les équipements automatisés et communicants (ouvertures et éclairages) dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires.
- Réaliser des travaux de rénovation, d'extension d'installations, de mise en sécurité dans les bâtiments d'habitation existants.
- Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires (générateur photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation).
- Intervenir sur les systèmes de commande et de protection de moteurs dans les bâtiments

CONTENU

Bloc de compétences 1 : Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments

- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation,
- Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation,
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation,
- Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants,
- Installer des réseaux d'énergie et des

équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

Bloc de compétence 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres,
- Installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres,
- Installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres,
- Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres.

PRÉ-REQUIS

Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, mathématiques et lecture de plan - Test en fonction du niveau scolaire du candidat - Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment.

PUBLIC

Tout public

DURÉE INDICATIVE

650 heures (durée maximale)
A préciser après positionnement individuel

DÉLAI D'ACCÈS

Formation en Entrées et Sorties Permanentes

MODALITÉS D'ADMISSION

Après entretien individuel
Après tests de positionnement

TARIF

11 820 € coût maximum de la formation.

Si formation apprentissage : tarif selon les coûts contrats établis par France compétences

Individualisation du parcours, possibilité d'un tarif et d'une durée adaptée à votre projet

Nous consulter pour un parcours personnalisé, sur mesure.

FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉ ENTRÉE SORTIE PERMANENTE DISPONIBLE

Oui

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP,...)



SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

VALIDATION

Titre professionnel de niveau européen 3

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen

Epreuve orale avec un jury

Dossier professionnel

La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

A NOTER

--

RNCP / RS

Pour plus d'informations sur la certification > RNCP 37442

LES + DE LA FORMATION

Qualité des plateaux techniques et expertise des intervenants

COMPLÉMENT SUR LES MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

les parcours peuvent être individualisés.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés





Signataire de la charte éthique du Cluster Eco-Bâtiment, Le GRETA DE GRENOBLE s'engage à respecter les trois piliers du développement durable dans l'exercice de son activité.

POUR ALLER PLUS LOIN

DÉBOUCHÉS/ MÉTIERS/ EMPLOIS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- bâtiments d'habitation : maison individuelle et immeuble collectif d'habitation ;
- bâtiments à usage tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, infrastructures collectives destinées aux sports, aux loisirs, cafés/hôtels/restaurants, et établissements destinés à recevoir du public),
- bâtiments à usage artisanal
- bâtiments à usage industriel (en excluant le contrôle commande industriel)

Découvrez d'autres débouchés sur [onisep.fr](https://www.onisep.fr/)
<https://www.onisep.fr/>

NOS RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2025

TAUX DE RÉUSSITE

76% de taux de réussite

TAUX DE SATISFACTION

94% de stagiaires sont satisfaits

TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI

60% après 6 mois

**TAUX DE RETOUR A L'EMPLOI DANS LE
DOMAINE**

0% dans le domaine

**TAUX D'INTERRUPTION EN COURS DE
FORMATION**

16%
Contacts

7 abandons sur 40 inscrits

GRETA GRENOBLE

Centre Permanent du Bâtiment

75 bis avenue Rhin et Danube

38100 GRENOBLE

Responsable Formation filière Génie Electrique

Tél : 04 76 84 20 60



Mise à jour le 24 Avril 2026

